

**PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL
du SAMEDI 02 JUILLET 2022 à 09 heures.**

Date de convocation : 27 juin 2022

Date d'affichage : 27 juin 2022

Présents : BAVOUX Patrick, MARECHAL Maurice, CHARVET Didier, TEILLARD Christophe, GAUTHIER Stéphanie, PROST Valentin, BUARD Vincent, GROS Antoine, SEVE Bénédicte, GAILLARD Bruno et POUPON Jean-François

Absents excusés : ACHARD Ludovic, BAVOUX Laurence et GAILLETON Jocelyne

Absente : NECTOUX Morgane

Pouvoir :

- ACHARD Ludovic donne pouvoir à SEVE Bénédicte
- BAVOUX Laurence donne pouvoir à GROS Antoine
- GAILLETON Jocelyne donne pouvoir à MARECHAL Maurice

Secrétaire : MARECHAL Maurice

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 22 JUIN 2022

Le compte-rendu du conseil municipal du 22 juin 2022 est approuvé à l'unanimité sans remarque.

ACHAT VEHICULE OCCASION – VIREMENT DE CREDITS

Délibération n° 24/2022

Le Maire rappelle à l'assemblée que le joint de culasse du Partner de la commune est à changer, un devis de 1803€ TTC a été présenté lors du dernier conseil. Après discussion le conseil municipal avait décidé d'acquérir un nouveau véhicule.

Des devis ont été réalisés. Un particulier de la commune a proposé de vendre son véhicule à la suite de sa cessation d'activité.

Ce véhicule est un Ford Transit Courier (équivalent Partner) correspondant au véhicule que la commune recherche. Il est immatriculé depuis le 11/09/2020, a environ 16 000 km, 100 CV diesel. Il est équipé d'un caisson en bois et d'une cloison grillagée ouvrable du côté droit. Il accepte des charges longues en rabattant le siège passager. Il n'a pas d'attelage et la révision des 2 ans sera à faire en septembre. Sa carrosserie est marquée d'un léger accroc sur une porte arrière.

Son prix est de 15 000 € (non soumis à la TVA).

Cet achat évitera une location par rapport à un achat neuf. Dans le budget 2022, une somme de 20 000 euros avait été anticipée au titre des dépenses imprévues.

Le maire propose donc de réaliser un virement de crédits à l'opération matériel.

*Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé du Maire-Adjoint, du Maire,
et après en avoir délibéré :*

DECIDE à l'unanimité d'acquérir le véhicule du particulier transit courier, de bonne occasion, pour le prix de 15 000 €,

DECIDE

- d'acquérir et de faire poser l'attache remorque et un gyrophare,
- de mettre en vente l'ancien véhicule pour pièces détachées, sinon il sera déclaré en épave, et de le sortir de l'inventaire,
- de rédiger un contrat de vente/achat avec le vendeur,
- de transférer le contrat d'assurance de l'ancien vers le nouveau véhicule.

AUTORISE Monsieur le Maire ou un adjoint à signer tout document se rapportant à cet achat (carte grise, contrat d'assurance,....)

ACCEPTE les virements de crédit suivants dans les deux sections :

Section investissement :

Dépenses :

- Diminution du compte 020 « dépenses imprévues » pour un montant de 16 000 €,
- Augmentation du compte 2182 de l'opération n°181 « matériel » pour un montant de 16 000 €,

DEVIS

Chariot entretien et kit complet de lavage pour le stade : Plusieurs devis ont été demandés. Acceptation du devis de l'entreprise JPG pour un montant total TTC de 395.76 €.

Préau de la salle tilleul : renfort de la structure : Plusieurs devis ont été demandés pour la mise en sécurité (3 équerres de soutien en haut du pilier endommagé) et la réparation de la charpente du toit du préau de la salle Tilleul. Acceptation du devis de l'entreprise David CHAVANEL d'un montant total TTC de 720 € pour la mise en sécurité du préau.

Projection d'un enduit sur la façade de l'auvent Nord du stade : Acceptation du devis de l'entreprise JUILLARD pour un montant total TTC de 6 953.71 €. (montant hors marché)

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Personnel : Didier Charvet, adjoint en charge des affaires scolaires, informe des recrutements en cours pour trois personnes en charge de la cantine, du ménage et au poste d'atsem.

Ecole : La directrice de l'école a fait part de son mécontentement face aux absences non-justifiées de nombreux élèves depuis le 27 juin. Un rappel du cadre légal a été effectué vis-à-vis du caractère obligatoire de l'école à l'attention des parents.

Concert Si Béný Chantait : Le concert prévu le 26 novembre est repoussé au 10 décembre 2022.

Dégradations : Le comité de fleurissement a fait part de son désarroi face aux dégradations perpétrées sur le massif du monument aux morts et sur les décorations réalisées par les enfants du centre de loisirs. Il est à noter également des infractions dans les salles Garavand et Tilleul où des boissons non alcoolisées ont été dérobées.

Levée de la séance à 11 h 00.

Délibération unique : n° 24/2022 : Véhicule

Le secrétaire de séance
Maurice MARECHAL



Page 2 sur 2

Le Maire,
Patrick BAVOUX

